



DÉLIBÉRATION N°2026/041

SÉANCE du 08 JUIN 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
ISERE

Date de la convocation :
04 juin 2026

Président de séance :
Stéphane LEFEVRE, Maire

Secrétaire de séance :
Elodie DURAND THIETRY

N° interne de l'acte : 2026
N° de feuillet : 041

L'an deux mille-vingt-six et le huit juin à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de COURTENAY s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie dans la salle de conseil municipal sous la présidence de Stéphane LEFEVRE, Maire de la commune de COURTENAY.

Membres présents :

Stéphane LEFEVRE (maire), Florian ALMA, Christophe RUIZ, Alison GOZZI (Adjoints), Franck SICAUD, Monique GIROUD, Anaëlle MINELLI, Elodie DURAND THIETRY, Wilfried VIVIER, Ingrid VIVIER (Conseillers)

Membres absents avant donné procuration

Céline BASCOL donne procuration à Stéphane LEFEVRE
Georges RINCHET donne procuration à Monique GIROUD
Bénédicte BIHAN donne procuration à Elodie DURAND THIETRY
Bernard DUBOST donne procuration à Alison GOZZI
Jonathan BARBUT donne procuration à Christophe RUIZ

Membres absents et/ou excusés :

Néant

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants pour	Votants contre	Abstentions
15	10	5	15	0	0

ACQUISITION ET INSTALLATION DE CAVURNES ET D'UN CAVEAU PROVISOIRE

VU l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales selon lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

Le Maire expose au Conseil municipal la nécessité d'adapter les équipements du cimetière communal afin de répondre à l'évolution des pratiques funéraires et à la demande croissante d'espaces dédiés à la conservation des urnes cinéraires.

Dans cette perspective, il est proposé la création d'un nouvel espace cinéraire comprenant :

- La fourniture et la pose de six cavurnes 50 x 50 cm d'une capacité de quatre places chacune ;
- La fourniture et la pose de six bouchons en granit ;
- La fourniture et la pose d'un banc en granit ;
- La pose d'un caveau provisoire béton une place.

Le Maire présente le devis établi par la Marbrerie De Villa en date du 06 mai 2026 pour un montant total de 4 194,00 € HT, soit 5 032,80 € TTC.

Le Conseil municipal de COURTENAY, entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création d'un espace cinéraire communal comprenant l'installation de six cavurnes, d'un caveau provisoire et des équipements associés ;
- **ACCEPTE** le devis présenté par la Marbrerie De Villa pour un montant total de 5 032,80 € TTC ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont inscrits au budget de la commune au titre de l'exercice 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération, à mettre en œuvre la présente délibération et à signer tout document nécessaire à son exécution.

La Secrétaire de séance,
Elodie DURAND THIETRY



Ainsi délibéré le 08 juin 2026 que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre
Le Maire, Stéphane LEFEVRE

